



Morainvilliers - Bures

Ecole Maternelle De Bures

Place du Château
78630 MORAINVILLIERS

☎ 01 39 75 31 70

✉ 0781959f@ac-versailles.fr

Procès-Verbal du Conseil d'école

du lundi 9 février 2015

Deuxième séance ordinaire

Le conseil d'école a eu lieu le lundi 9 février 2015 dans l'enceinte de l'école maternelle de Bures, à Morainvilliers. Madame Fougeray, directrice, ouvre la séance à 17h45. Madame Ségui, enseignante, est désignée comme secrétaire.

MEMBRES DU CONSEIL

ETAIENT PRÉSENTES

- Madame Capitaine - Représentante des parents d'élèves
- Madame Ferreira – Représentante des parents d'élèves
- Madame Fougeray – Directrice et enseignante
- Madame Martin – Elue
- Madame Ségui - Enseignante
- Madame Wettsein – Représentante des parents d'élèves

ABSENTES EXCUSÉES

- Madame Deveze – Maire de Bures-Morainvilliers
- Madame Rouquier – Direction Générale de Services – Mairie de Bures-Morainvilliers
- Madame Lefebvre - Inspectrice de l'Education Nationale
- Madame Morvan – Psychologue scolaire
- Madame Lafarge – Représentante des parents d'élèves

POINT 1 : ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

POINT SUR LES EFFECTIFS

Il y avait 51 enfants inscrits en début d'année. Un élève de grande section a déménagé. Les classes se décomposent donc ainsi :

- Classe 1 : 25 élèves de moyenne section
- Classe 2 : 13 élèves de petite section et 12 élèves de grande section.

REMPLACEMENT DE MARIE – LINE AUBOURG

Marie –Line, ATSEM de la classe des moyens, a été remplacée pendant son congé maladie par Maria Montoya. Ce remplacement s'est très bien déroulé. Maria s'est très bien adaptée à l'école et au poste. Elle a un excellent contact avec les enfants et a beaucoup de bon sens.

POINT SUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

La mairie devra présenter pour la rentrée prochaine, un PEDT (Projet Educatif Territorial) qui prévoit les activités proposées pendant le temps périscolaire aux élèves de la commune. Il permettra d'identifier l'offre d'activités périscolaires existantes et de la formaliser au sein d'un projet éducatif. Il sera matérialisé

par une convention signée par le maire, le Directeur académique et le Préfet. Ce projet devra être en cohérence avec les axes du projet d'école.

Afin d'améliorer les structures existantes, la municipalité propose de travailler sur le marquage au sol avec la peinture restante des décorations faites en élémentaire.

POINT 2 : BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

PHOTOGRAPHE

Un bénéfice de 30 % est fait par l'OCCE sur les ventes de photos individuelles et de classe. Cette année il a été de 355.65 euros.

MARCHÉ DE NOËL

Un bénéfice de 633 euros a été fait lors du marché de Noël grâce aux ventes de gâteaux, boissons et objets. Du fait que le marché de Noël et la chorale se soient déroulés en semaine, les familles n'ont pas pu s'attarder et la salle s'est vite vidée après le spectacle. Afin d'avoir toutes les chances d'obtenir la salle des loisirs un vendredi, la date du marché de Noël de l'an prochain est déjà bloquée. Il aura lieu le vendredi 11 décembre 2015.

DEPENSES ENGAGEES EN 2015

L'école travaille sur le thème du cirque pour le spectacle de fin d'année. Nous avons prévu de passer une journée au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne début février à la découverte du cirque Michellety avec l'association « Une journée au Cirque ». Après les événements du 7 janvier, la sortie a été annulée. Nous faisons notre possible pour qu'elle soit reportée début mai. Cette sortie coûte 820 euros et est entièrement financée par la coopérative scolaire.

POINT 3 : PROJETS

BILAN CHORALE DE NOËL

Elle a eu lieu le 16 décembre. Les parents ont été satisfaits du spectacle.

BILAN GALETTE

L'organisation a été modifiée suite au plan Vigipirate, et la galette a eu lieu en salle de motricité. Le 21 janvier dernier, les enfants ont eu la joie de partager un morceau de galette des rois et de chanter les chants de Noël aux grands-parents venus les visiter. Les photos sont visibles sur le site des écoliers de Bures Morainvilliers : www.lesecoliersdeburesmorainvilliers.fr

CARNAVAL

Il aura lieu le samedi 14 mars et est entièrement organisé par la municipalité et l'association la Licorne. Le thème de cette année est la gourmandise. Les élèves de grande section feront des affiches afin d'annoncer l'évènement.

SORTIES PÉDAGOGIQUES

La sortie au Cirque Michelety début mai 2015 est à confirmer en fonction du plan Vigipirate et des disponibilités de transport.

LE FESTIVAL DU LIVRE

Il aura lieu pendant la semaine du 23 au 27 mars. Il permet aux parents de découvrir une sélection de livres de littérature de jeunesse faite par des professionnels et à l'école d'obtenir une dotation en livres en pourcentage des ventes. La vente de livres sera ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 9h00 et de 16h à 16h30. Il y aura une ouverture « nocturne » le vendredi jusqu'à 19h00. La salle étant petite, il faudra penser à demander des bancs pour la présentation des livres à la mairie. Il est indispensable que les enseignants communiquent sur cet évènement afin que les parents soient informés.

LA KERMESSE

Elle aura lieu le 12 juin 2015. Une réunion est à prévoir pour l'organisation avec l'élémentaire. Il n'y a plus de sonos pour faire le spectacle. L'équipe enseignante demande à la mairie d'investir dans une sono pour les kermesses et autres évènements des écoles. L'investissement ne peut être effectué par les coopératives.

POINT 4 : SECURITE

EXERCICE DE SECURITE N°2

Il se déroulera début mars.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS)

Il a eu lieu le lundi 2 février et s'est déroulé correctement. Les réflexes de mise à l'abri ont été compris par l'équipe et les enfants.

DEMANDE D'EQUIPEMENTS A LA MAIRIE

- Une armoire fermée pour la classe de Virginie. La référence va être envoyée à la mairie.
- Des distributeurs de papier toilette pour les enfants. La demande a déjà été faite aux précédents conseils. Les enfants n'ont pas le réflexe d'aller chercher du papier avant de s'asseoir sur les wc.
- Meuble de rangement pour grandes feuilles : les grandes feuilles de dessin et papier affiche s'abîment et sont difficilement accessibles dans la réserve. Une nouvelle référence a été trouvée dont le prix est plus modique et va être envoyée à la mairie.
- Un ordinateur dans chaque classe. D'anciens ordinateurs pourraient convenir. Il faut qu'il y ait un logiciel de traitement de texte, de dessin et un accès à internet.

POINT 5 : QUESTIONS DIVERSES

Il y a des déjections canines autour de l'entrée de l'école. L'équipe demande à la mairie qu'elle pose un panneau afin de rappeler aux propriétaires canins qu'il s'agit d'un chemin utilisé quotidiennement par les enfants.